

Référendum non au financement de l'agence de garde-frontières Frontex

Publié dans la Feuille fédérale le 12.10.2021

Référendum contre l'arrêté fédéral du 1er octobre 2021 portant approbation et mise en oeuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'Union européenne concernant la reprise du règlement (UE) 2019/1896 relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes et abrogeant les règlements (UE) no 1052/2013 et (UE) 2016/1624 (Développement de l'acquis de Schengen).

Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu de l'art. 141 de la Constitution fédérale du 18 avril 1999 et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 59a à 66), que l'arrêté fédéral du 1er octobre 2021 portant approbation et mise en oeuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'Union européenne concernant la reprise du règlement (UE) 2019/1896 relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes et abrogeant les règlements (UE) no 1052/2013 et (UE) 2016/1624 (Développement de l'acquis de Schengen) soit soumise au vote du peuple.

Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'un référendum est punissable selon l'art. 281 respectivement l'art. 282 du Code pénal.

N° postal	Commune politique			Canton		Contrôle laisser en blanc
Nom (écrire de sa propre main et si possible en majuscules)	Prénom (écrire de sa propre main et si possible en majuscules)	Date de naissance (jour/mois/année)	Adresse exacte (rue et numéro)	Signature manuscrite		
1						
2						
3						
4						

Expiration du délai référendaire: 20.01.2022

Attention, référendum fédéral ! Il faut une feuille distincte pour chaque commune de domicile des personnes signataires. Cette liste, même partiellement remplie, doit être renvoyée **AU PLUS VITE, si possible avant le 7 janvier 2022**, par poste A au comité référendaire : Non à Frontex, Migrant Solidarity Network, Waldmannstrasse 17a, 3027 Berne

Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que _____ (nombre) signataires du référendum dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Sceau:

Lieu: _____ Signature: _____

Date: _____ Fonction officielle: _____

Veuillez plier, scotcher et déposer dans la boîte aux lettres.

Référendum sur Frontex – Pas d'argent pour les violations des droits de l'homme

La violence, la misère et la mort sont devenues l'effroyable quotidien aux frontières extérieures de l'UE. Les personnes fuyant les zones de guerre sont battues, volées et renvoyées.

Frontex y joue un rôle central. Le corps européen de garde-frontières et de garde-côtes qui fait l'objet d'une controverse va être élargi, grâce à des fonds supplémentaires fournis par la Suisse. Désormais, le Parlement veut payer à Frontex 61 millions au lieu de 14 millions par an.

Notre exigence: Pas d'argent pour les violations des droits de l'homme!

Financé par la communauté de WeCollect
Aidez-nous maintenant sur
wecollect.ch/fr/faire-un-don



GAS/ECR/ICR

Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare

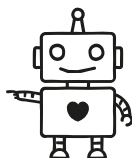
B

50840571
000072

DIE POST



Migrant Solidarity Network
Waldmannstrasse 17a
3027 Bern



Pour réussir la collecte du référendum contre Frontex, nous dépendons des dons.

www.wecollect.ch/fr/projets/referendum-sur-frontex/faire-un-don

Davantage d'informations et formulaires de signature
www.wecollect.ch/fr/projets/referendum-sur-frontex